



## Compte rendu du CDAS du 7 juin 2018

**Le 1<sup>er</sup> point** à l'ordre du jour est la désignation de Solidaires comme secrétaire adjoint.

**Le 2<sup>ème</sup> point** du jour est l'approbation à l'unanimité du PV du 6 février 2018 sous réserve des observations de Solidaires sur les questions diverses.

**Le 3<sup>ème</sup> point** à l'ordre du jour porte sur le rapport d'activités 2017.

Le délégué a donné tous les chiffres concernant l'activité de la délégation sur l'année 2017 comme le nombre de bénéficiaires, le nombre de structures, etc. Un reproche lui a été fait de ne pas nous avoir transmis ces données avant la réunion. Il a promis de nous les transmettre rapidement.

**Le 4<sup>ème</sup> point** à l'ordre du jour porte sur l'activité du service social avec l'intervention de l'assistante sociale.

Laurence FARGE, assistante sociale, a présenté tous les cas de figure où les assistantes sociales interviennent auprès des agents actifs ou pas. Elle a fait part des grandes difficultés que sa collègue et elle rencontrent dans l'accompagnement des élèves de l'ENFIP en particulier des cadres C et des PACTES.

Elles rencontrent également des difficultés dans l'accompagnement du 4<sup>ème</sup> âge qui sont souvent des personnes en grande solitude.

Pour les agents en grande difficulté financière, y compris les stagiaires de l'ENFIP, les assistantes sociales disposent d'une carte de paiement d'un montant maximum de 150 €. Les achats d'alimentation se font en ligne avec l'assistante sociale. Les agents vont ensuite récupérer leurs courses en DRIVE. Pour les stagiaires, cette carte d'achat peut permettre de réalimenter la carte du restaurant administratif.

Ces agents peuvent également rencontrer la conseillère en économie sociale et familiale. Elle est présente à la délégation tous les jeudis matin. On peut également la rencontrer sur son lieu de travail à La Pardieu pendant les heures de repas. Cette dernière est rémunérée par le budget régional (Chorus Lyon).

Les agents en difficulté peuvent également bénéficier d'aides financières non remboursables (maximum de 3 000 € par an) et de prêts sociaux (3 fois/an) sans intérêt.

Il existe également des aides exceptionnelles sans condition de ressources pour les agents qui subissent, sur leur habitation principale, un sinistre ou une catastrophe naturelle (2 000 €). Ces agents peuvent également percevoir un prêt sinistre immobilier sans intérêt jusqu'à 8 000 €.

Le stage de deux jours de préparation à la retraite rencontre un vif succès auprès des agents. En 2018, un deuxième stage devrait être organisé à l'automne, le premier a eu lieu au printemps.

**Le 5<sup>ème</sup> point** à l'ordre du jour est la fermeture temporaire du restaurant géré par l'AGR (DISI Guichard) :

La fermeture est prévue le 31 août 2018. La durée prévisionnelle des travaux est de 3 mois mais plus probablement de 4 mois.

Les utilisateurs réguliers du restaurant AGR pourront bénéficier, s'ils le souhaitent, et uniquement sur la période de fermeture, de tickets restaurant avec la carte APETIZ.

**Le 6<sup>ème</sup> point** à l'ordre du jour est l'arbre de Noël 2018.

Pour le 5 décembre 2018, le spectacle de Noël qui a obtenu le plus de voix est « Un jour au cirque avec les familles FRATELLINI ».

Concernant les chèques KADÉOS, les agents n'étaient pas satisfaits de devoir commander sur le site du prestataire. La plupart d'entre eux ont demandé la « re-matérialisation » de leur chèque pour acheter où ils en avaient envie. Cette « re-matérialisation » massive a un coût pour la délégation.

Une réunion de travail aura lieu le mercredi 27 juin au matin à la direction des douanes pour trouver une solution.

#### **Questions diverses :**

Les représentants de la CGT ont fait part de la demande de la correspondante sociale des douanes qui a eu des « remontées » des agents des douanes inscrits à la sortie zoo de Beauval : ceux-ci ont été très déçus car aucun n'a été tiré au sort et beaucoup ont eu le sentiment d'avoir été écartés de cette sortie.

Le délégué, Gilles Machenaud, a répondu que les agents qui n'ont pas été pris seront prioritaires sur la prochaine sortie au zoo de Beauval.

La prochaine réunion du CDAS a été fixée au mardi 9 octobre 2018.

Une nouvelle fois nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou les médecins de prévention.

Les élus CGT présents : Agnès PASSEMARD, Blanche LECOQ, Michel BARBECOT, Joëlle BEUZIT.  
Expert CGT : Andrée CHANCLU.